Béatrice EL BEZE
35 allée de l'Arlequin
Nanterre – 92000
port : 0660839079

à Procureur Nanterre
TGI Nanterre

Le 29 avril 2022

(*Possibles fautes de frappe dues à problème de vue)

Dépôt de plainte : **contre le médecin des urgences BRECHET Hélene, et les 2 neurologues Mme BIKOUTA OUADIKA Reine Josephane et Mr EPITCHOP MBOUWOU Gael Landry, tous signataires des documents remis à moi aux Urgences de Poissy le samedi 12 mars 2022 (adresse : CHIPS CS 73082, 78303 Poissy) après consultation et résultat d'un scanner cérébral réalisé sur place ce jour là.**

et contre la médecin radiologue Mme Sahlya DJEBBAR signataire du compte rendu de l' IRM cérébral, qui m'a été fait le 20 avril 2022 en radiologie au laboratoire privé Medipole Nanterre (adresse : 468 rue des provinces françaises, 92000 Nanterre),

pour fabrication de faux et usage de faux en bande organisée, association de malfaiteurs avec les agents criminels du lobby (notamment Sébastien COLOMBO SCARPINATO, « Elekable best »), mise en danger d'autrui et complicité de tentative d'atteinte à ma liberté et à mon intégrité physique ;

en contexte d'une persécution étatique criminelle depuis fin 2002 faisant l'objet de plusieurs plaintes très graves faites preuves à l'appui, dont ma plainte contre Nicolas SARKOZY, déposée en oct 2021au TGI Nanterre pour « persécution criminelle et torture et actes de barbarie contre mon père et moi . »

****

Scanner et IRM cérébraux se contredisant à un mois et 4 jours d'intervalle..

En effet ces deux radios (scanner du 12 mars 2022 aux urgences Poissy avec soi disant «*AVC de l artère cérébrale moyenne* » (**pièce 1)** et l'IRM du 20 avril 2022 au laboratoire de Médipôle, avec soi disant « *lésion d'hypothèse gliale* » (=tumeur cérébrale cancéreuse) (**pièce 2) ,**
se contredisent l'une et l'autre et sont rendues impossibles l'une par l'autre à un peu plus d'un mois d'intervalle notamment avec anormalement aucune trace d'AVC dans l'IRM du 20 avr 2022, ! et aucune trace de lésion dans le scanner cérébral du 12 mars 2022 !, ce qui est impossible, vu l'AVC soi disant « très important » d'après ce que m'ont dit les neurologues cités des Urgences, notamment mr EPITCHOP Gael, diagnostiqué le12 mars 2022, et vu la taille (1, 4 cm) de la soi disant lésion au cerveau diagnostiquée à Médipôle Nanterre le 20 avr 2022 avec hypothèse de tumeur cancéreuse cérébrale d'après la doctoresse Mme Sahya DJEBBAR,
qui a demandé à me voir après L'IRM et m'a expliqué sans aucun ménagement devant un ordinateur avec imagerie, que des examens en urgence étaient nécessaires, mais (je la cite) *« uniquement à l'hôpital* » le matériel n'existant soi disant pas en laboratoire privé, m'a t6elle dit - ce qui est faux, l'ai vérifié depuis, via mon médecin traitant.

De plus ces 2 radios contradictoires (scanner du et IRM) ont été exécutées dans un contexte de persécution criminelle étatique particulièrement atypique et gravissime

Contexte de persécution étatique criminelle à mon encontre depuis fin 2002...
avec dépôt de plainte au TGI Nanterre contre N. SARKOZY en oct 2021 **(pièce 17)** (pour persécution criminelle torture et actes de barbarie sur mon père et moi**),** impliqué comme ministre de l'Intérieur dès 2002 et impliqué nommément dès 2006 par courriers de politiques (noel MAMERE et LCR de O.BESANCENOT et par mon directeur de labo à l'université, Jacques NEMO et par le secrétaire national de syndicat SNPTES, Christian DEVES) tous adressés à N.SARKOZY nommément et en mon soutien, comme ministre de l'Intérieur et comme président du Conseil Général des Hauts de Seine où j'habite (voir documents dans les 2 vidéos 1/2 et « 2/2 (sept 2021) Preuves de ma terrifiante persécution depuis 2002 en crescendo via Sarkozy », jointes en clef USB **(17 bis, 17 ter)**.

LES FAITS :

Ainsi ,après mon passage aux urgences Poissy le samedi 12 mars 2022, en raison d'une hémiplégie importante coté droit apparue le 8 mars 2022. des documents ont été remis à moi en sortant mentionnant en conclusion, syndrome frontal et :

*" **AVC de l'artère cérébrale moyenne*** » **(pièce 1)** ;

or bien que j'ai tout de suite signalé aux Urgences comme vraisemblable origine de cette hémiplégie coté droit, des douleurs fortes dans mon cou très fortement coincé du coté droit avec problèmes s'étant accentués depuis des années par vraisemblable dégénérescence au niveau des vertèbres cervicales, aucune mention ni aucune auscultation du cou ou radio du rachis n'a été pratiquée lors de mes 7 heures et plus passées au Urgences, mais tout de suite, la médecin Mme BRECHET a écrit « suspicion d' AVC », occultant le problème aux vertèbres cervicales. De plus elle a écr*it « patiente agitée* » alors que j'étais calme

..puis alors que j'étais toujours parfaitement calme dans un box 3h plus tard ai entendu le neurologue Mr EPITCHOP MBOUWOU gael landry demander qu'on me fasse en intraveineuse une piqure de Xanax(!), ai refusé calmement en arguant que rien ne justifiait cela

Un scanner cérébral a été pratiqué à l'issue duquel, vers 17h, les 2 neurologues m'ont dit, notamment Mr EPITCHOP MBOUWOU gael landry, que javais fait **« un AVC très important » diagnostiqué par le scanner cérébral »** avec *« hémorragie du coté gauche du cerveau* » a t-il précisé et que je devais être hospitalisée d'urgence sur place car je risquais dans 4h de revenir sans l'usage de la parole et de la vue.. ou d'être décédée le lendemain (!) alors que je n'avais aucun problème d'élocution ni pendant ni après le soi disant AVC ; ainsi on lit dans les documents remis :

« *malgré toutes les explications données et le risque de refaire un AV*C.. (...) *refus d'hospitalisation après intervention de 3 professionnels de santé (…)»* **(pièce 1)**

De plus le compte rendu de scanner fait le12 mars 2022, et que j'ai récupéré seulement début mai 2022 0 Poissy (et donc après l'IRM à Médipole) stipule « *AVC ischémique* » **(pièce 20 bis)** (donc soi disant par vaisseau ou artère bouchés par caillot), donc le contraire d'une hémorragie, ce qui prouve que le neurologue Mr EPITCHOP MBOUWOU gael landry, me racontait n'importe quoi et mentait sciemment pour tenter de me terroriser ; de plus ce compte rendu daté curieusement du 21 mars 2022 comporte curieusement aussi une page marquée « page 1 » sans autre page, mais c'est un vraisemblablement un énième faux qui a été écrit corrigé et antidaté après l'IRM du 20 avr 2022, et en y ajoutant **a posteriori** et pour faire plus vrai les termes « leucopathie vasculaire » mentionnés dans le compte rendu IRM.

... ai demandé à signer une décharge de refus d'hospitalisation mais durant 2 h on m'a laissée sans me donner ce document à signer .. puis on a exigé qu'un témoin signe aussi (alors que ma signature devant suffire) et finalement vers 19h ai été cherché moi même dans la salle d'attente la personne qui m'avait accompagnée et qui a donc signé avec moi ce refus d'hospitalisation **(pièce 13)** ; or dans les documents remis à moi par les Urgences, on lit ces mensonges graves et délibérés :

***«(..) certificat de refus d'hospitalisation : non (….) patient accompagné : non** (…)* **(pièce 1)**

décharge signée que j'ai mis un mois à pouvoir récupérer, en la réclamant aux secrétariat des urgences par téléphone et qui m'a été ré envoyée car curieusement non reçue lors du 1er envoi, donc certainement interceptée ;

voici aussi cet autre mensonge délibéré mentionné avec termes psychiatriques sans rien à l'appui :

*« **patiente anxieuse, avec troubles du comportement**»* **(pièce 1 bis)**

Puis ai vu mon médecin traitant dès le 15 avr 2022 qui m'a alors prescrit des ordonnances pour IRM cérébral et IRM du rachis cervical ; l'IRM du rachis cervical prescrit réalisée dès le 17 mars 2022 à Médipole révèlera comme je m'y attendais un problème important au rachis **par double hernie discale**

foraminale à droite et à gauche, avec uncarthrose et état dégénératif (pièce 20) ; symptômes qui, d'après le compte rendu de l'IRM du rachis que j'ai montré à mon médecin traitant,auraient pu effectivement avoir occasionné à eux seuls, m'a t-il confirmé, cette hémiparésie déficit moteur coté droit apparue depuis le 8 mars 2022 et irradiant jusque dans la jambe.

Faux à Pharmacovigilance et négociations criminelles en parallèle avec menaces de mort par 2 agents du lobby judéosioniste..

Ce contexte comporte aussi dès le 16 mars 2022 **des négociations criminelles** par mails de « Sébastien COLOMBO SCARPINATO », agent criminel du lobby - contre lequel plainte grave était déjà en cours depuis le 11 janv 2022 au TGI Nanterre, pour entre autres menaces de mort, association de malfaiteurs avec la Police, abus de faiblesse sur malade schizophrène N. GODON - .. qui m'adresse de nouvelles menaces de mort mais cette fois si je réalisais l'IRM cérébral (pour vérifier l'existence de L'AVC) ou l'IRM du rachis cervical **(pièce 6, 7, 8)** ; ainsi extrait de ce mail **(pièce 8)** :

« ----- Message transmis -----
De : Sébastien Colombo-Scarpinato <csbastien435@yahoo.com>
À : b.elbeze@yahoo.fr <b.elbeze@yahoo.fr>
Envoyé : mercredi 16 mars 2022, 23:23:08 UTC+1
Objet :
Salut Béatrice,
J'ai un marché à te proposer on te propose des soins médicaux de haute qualité une offre de soins pour te guérir, tu veux vivre en bonne santé c'est pas compliqué.
J'ai créé des faux comptes au nom de Nicolas Godon pour menacer des gens de mort avec ton identité.
Si tu vas faire un IRM cérébrale et un IRM cervical j'aurais l'obligation de te brisé les jambes ton intégration physique est en danger 😏
Avec un faux scanner tu risques une intervention du SAMU à ton domicile.
Tu accepte un deal avec le lobby en échange on soigne ta paralysie tu retrouvera en intégralité l'usage du côté droit 😊
Nicolas Godon va être convoqué au commissariat tu nous l'envoie j'ai fait une fausses plaintes contre lui il est atteint d'une forme de schizoph)rénie très particulière ce qui le rend extrêmement sensible on va lui faire une piqûre puis son cœur va s'arrêter il ne souffrira pas 😊 *et en ce qui concerne son père Bernard Godon on va l'envoyer en Ehpad puis on va lui faire une piqûre c'est un vieux de 81 ans c'est mieux de mourir à cette âge là* 😳
Accepte de faire un marché avec le lobby la mort de Nicolas Godon et son père Bernard Godon contre ta guérison » **(pièce 8)**

.. En parallèle dès le 15 avr 2022 un autre agent du lobby, judéosioniste, le pseudo « Elekable Best», -déjà impliqué dans mon affaire pour menaces de mort lui aussi - me signale par mails qu'il a fait faire des faux signalements adressés à Pharmacovigilance dès le 15 av 2022 **(pièces 9, 10**) pour tenter de me faire embarquer et hospitaliser de force via le Samu

..Samu qui m'a appelée effectivement dès le 16 av 2022, mais auquel, heureusement pour ma sécurité, j'ai pu répondre être en relation avec mon médecin traitant vu la veille, 15 avr 2022 et m'ayant prescrit des examens complémentaires.

L'un de ces faux signalements à Pharmacovigilance est fait en usurpant mon identité et l'un des numéros de tél de N.GODON, en déclarant l'AVC comme étant la conséquence de la 3ème dose covid (**pièce 9 bis) !** et l'autre faux signalement usurpe le nom de la doctoresse de Poissy, Hélène BRECHET et le numéro de tél de N.GODON (**pièce 9)** qui me signale comme étant en danger en refusant l'hospitalisation, car ayant eu un internement en péril imminent en 2013 , l'issue du procès contre cet internement arbitraire ayant été occultée délibérément par elekale best; **le scénario du lobby étant alors de faire croire à une folle, en danger de mort par 2ème possible AVC imminent, et qui serait soi disant partie des Urgences sans rien signer et qu'il fallait donc faire ramener de force par le SAMU pour sa sécurité..**

Les 2 faux signalements **(pièces 9, 10)** faits vraisemblablement par « elekable best » sont de plus assortis de mails adressés à moi par lui le 15 mars 2022 (**pièce 19 et 19 bis),** écrivant que mon AVC est lié à la 3ème dose (!!) et qu'il a signalé lui même à la doctoresse H. BRECHET mon internement en 2013 en « péril imminent » ; or cet internement arbitraire et frauduleux a été gagné contre l'État en 2017 sur la totalité par maitre COUTANT PEYRE (**pièce 18**),avec indemnités ; de plus la page 14 **(pièce 18 bis)** de l'appel en cours

dans la 2ème procédure de Maitre COUTANT PEYRE, page mise dans des vidéos publiques en légitime défense et que l'agent criminel du lobby «elekable best »,connaît parfaitement, stipule ceci (je cite) :

« *(…) tout est fabrication de faux (…)* ***les diagnostics « paranoia », « schizophrénie », « dangerosité » « troubles du comportement » tous faits sans être étayés par rien*** *(ni fait ni incident, ni propos) comme ils devraient pourtant l'être, ce qui prouve leur caractère mensonger (…)* ***ce qui justifie la demande de destruction de tous les documents psychiatriques*** *(…) »* **(extrait de la page14 (pièce 18 bis) de cet appel en cours).**

De plus des pressions sur un schizophrène Nicolas GODON , instrumentalisé criminellement par le lobby judéosioniste depuis au moins 2020 dans ma persécution étatique via N SARKOZY, suppôt du lobby, ont été faites quelques jours après en venant à son domicile le 02 et le 3 avril 2022 (son père avec qui il vit était là et a tout entendu) pour lui demander carrément de **tuer mon médecin traitant à coups de couteau (!) (voir extrait de son témoignage, extrait vidéo (pièce 15), sa vidéo ayant été supprimée depuis)**, après lui avoir donné l'adresse du cabinet de ce médecin, située à côté de chez moi ; ces ordres criminels se poursuivent et sont réitérés par mails par l'agent du lobby « Agent Bon » adressé à N. GODON après qu'Agent Bon ait menacé de mort son père s'il portait plainte pour abus de faiblesse sur son fils schizophrène. Ainsi cet extrait d'un mail d' « Agent X » daté du 14 mai 2022 adressé à Nicolas GODON, schizophrène ;.

« ...si ton père porte plainte ***on le tue*** *(...) »* **(pièce 16 ter)**

puis le 15 mai 2022, nouveau mail par le même agent Bon :

« Si tu tues le médecin traitant de Beatrice EL BEZE, t*on père pourra porter plainte* ***»*** **(pièce 15 bis)**

et cet extrait de ce mail de « fabien Lascols » adressé à moi le 1er mai 2022 :

« (..) ***on tient Médipole Nanterre, tu comprends pourquoi on doit tuer ton médecin traitant*** .. » **(pièce 16 et 16 bis)**

ces agents criminels venus pour le terroriser N. GODON et son père, avaient aussi demandé le 28 mars 2022 à N. GODON par mail **(pièce 8 bis) d'appeler le SAMU en urgence** et de leur raconter que javais fait un 2ème AVC, et de faire une vidéo pour dire que je demandais une aide médicale en urgence, que je bafouillais et n'y voyait plus, que j'étais en danger de mort, etc., pour tenter de me faire embarquer de force à l'hopital ; et cela en menaçant son père Bernard GODON (qui vit avec lui) de mort si Nicolas GODON ne s'exécutait pas (N.GODON n'a pas appelé)..

je cite un extrait copié collé du mail du 29 mars 2022 par le pseudo « Elekable Best »:

« (…) ***tu seras recontacté très rapidement avec un texte que tu liras en vidéo comme si c'était toi qui parler. . Ton père est en danger de mort par moi, Nicolas DORVILLE Guillaume SAINT QUENTIN, Raphael DUBOIS, Fabien LASCOLS, Rachel, si tu n'écoutes pas (...) »*** **(pièce 8 bis)**

... PUIS LES LES FAITS AU MEDIPOLE Nanterre concernant l'IRM cérébral fait ensuite le 20 av 2022 :

le 13 avril 2022 je reçois un SMS de Doctolib **(pièce 11)** pour me dire que mon rdv du 20 avr 2022 à Medipole (labo radiologie) donné plus un mois avant, a été annulé. J'appelle aussitôt le secrétariat du laboratoire d'imagerie médicale de Medipôle pour connaître la raison de cette annulation. J'ai alors plusieurs secrétaires en ligne et l'une me dit, après une longue attente en ligne, que le rdv a été annulé parce que le radiologue n'était pas là le 20 avril.2022... puis j'ai finalement une seconde secrétaire qui semble être la chef des secrétaires et qui me dit que le radiologue était bien là le 20 av 2022 (?) et ajoute alors « *c'est votre frère a appelé pour annuler le rendez vous (…) il a donné votre date de naissance ..» (!)* et elle ajoute que ce « *frère a rappelé vers 16h 30 pour demander un report du rdv »,* rdv qui sera placé alors le 17 mai 2022

puis ramené après mon appel au 20 avr 2022 à nouveau mais à un horaire différent 11h 40 et rajouté en doublon d'un rdv .avec un autre patient, me répond t-elle.

...et je reçois un mail le 14 avril 2022 du pseudo « elekable Best » confirmant cet appel de faussaire à son initiative au laboratoire Medipole et qui écrit donc 6 jours avant que je fasse l'IRM cérébral, prévu pour le 20 avr 2022 :

« j'ai changé la date de ton rendez vous à Médipole Nanterre, on passe du 20 avril 2022 au 17 mai 2022. Nous gagnons 27 jours pour avoir nos propres radiologues et te retrouver avec d'importantes lésions cérébrales (..) on va augmenter la puissance de la torture électronique dès le 20 avril 2022, tu vas crever, tu vas faire un nouvel AVC, tu vas te pisser dessus.. (….) « **(extrait de ce mail (pièce 14))**

et qui écrit aussi le14 avril 2022 à N. GODON - qui m'a transféré ce mail du même « elekableBest » qui serait étrangement devin donc puisque l'IRM n'avait pas encore eu lieu, ce qui prouve qu'il était donc déjà informé des plans du lobby, notamment de ce que serait le diagnostic frauduleux de l'IRM :

« *Nous avons décidé du changement du rendez vous de Beatrice EL BEZE pour son IRM cérébral du mercredi20 avril 2022, au mardi 17 mai 2022 (..)* ***de nouveaux radiologues du lobby arrivent au Médipole sous le contrôle direct du lobby , elle va devoir prendre rendez vous ailleurs parce que les lésions sont très graves ..*** » **(pièce 14 bis)**

or le 20 avr 2022 je fais l'IRM à Médipôle Nanterre dont le résultat surprenant mais prévisible du coup en contexte, met en conclusion est :

« Lésion de 14 mmm du centre semi ovale gauche, évoquant en première hypothèse une lésion gliale. Avis à confronter avec un avis spécialisé. » **(pièce 2)**

Dans ce compte rendu IRM - que j'ai fait en fait pour vérifier l'existence du soi disant AVC très important diagnostiqué aux Urgences par scanner cérébral du 12 mars 2022 - **il n'est fait mention nulle part d'un AVC ou de la moindre trace d'AVC !,** mieux, pour vérifier ai demandé à Mme DJEBBAR, lui tendant de fait un piège « *mais c'est peut être un accident vasculaire que j'ai fait* ? « elle m'a répondu aussitôt « non « » ; ai insisté alors, pour être sûre : « *donc je n'ai fait aucun AVC ?* » elle m'a répondu « *Non aucun* » en regardant l'image sur l'ordinateur.. Ce qui montre bien que l'AVC du scanner cérébral du 12 mars 2022 n'a jamais eu lieu c**ar il aurait été immanquablement détecté par l'IRM cérébral**,

ce qui prouve donc que le diagnostic de soi disant AVC est bien un faux fait aux urgences Poissy .

Et il est de même pour l'IRM du 20 av 2022 car le scanner cérébral du 12 mars 2022 fait aux Urgences aurait du détecter immanquablement aussi une soi disant lésion si grosse (1,4 cm !), **or il n'y a nulle trace de la moindre lésion au cerveau dans le scanner cérébral du 12 mars 2022, fait un mois et 4 jours avan**t ce qui prouve là encore au-delà du contexte criminel indéniable cité (avec faux à Pharmacovigilance, menaces de mort, négociations criminelles, etc) qu'il s'agit là aussi, d'un nouveau faux fait sur consignes criminelles du lobby données à Médipole aussi via la radiologue, Mme DJEBBAR,

De plus la radiologue Mme DEBBAR m'a dit qu'il s'agissait dune lésion « *évolutive* » (une lésion gliale est une tumeur cérébrale cancéreuse au cerveau) à l'origine certainement de mon hémiplégie et qui fallait que je consulte en urgence mais - comme par hasard - « *uniquement à l'hopital* » a t-elle ajouté, car soi disant le matériel pour ces examens complémentaires n'existe qu'à l'hopital, m'a t'elle dit .Or c'est t faux car ce matériel, comme je m'en doutais existe dans des laboratoires privés et cliniques privées. Le nom de l'hopital Foch a même été prononcé par quelqu'un qui était plus loin dans la pièce de l'imagerie, alors que j'ai dénoncé dès 2017 par courriers AR les falsifications opérées à Foch dans les rapports médicaux sur mes symptômes physiques liées à la torture électronique depuis nov 2013.

Quand étonnée, j'ai dit à la radiologue Mme DEBBAR, que ma paralysie était pourtant nettement en recul, ce qui est pourtant impossible avec une lésion au cerveau évolutive, celle ci prise au dépourvu, m' a dit alors, hésitante à propos des symptômes « *ça va , ca vient .. »* , puis d'un geste agacé de la main, m'a dit de reculer - en raison de la distance d'un mètre a respecter du port du masque covid -, comportement qui m'a

alerté aussi car plutôt empreint d'agressivité en tout cas d'une totale absence de la moindre compassion ou humanité alors même qu'elle m'annonçait et me confirmait assise devant son ordinateur, et moi debout à coté d'elle , l'existence d'une lésion importante cérébrale d'hypothèse cancéreuse…

On lit aussi « *leucopathie vasculaire FazekasII* »,dans le compte rendu IRM, or là aussi c'est improbable car ce stade aurait déjà engendré des signes de problèmes cognitifs ou au moins de mémoire, or mes capacités mentales et de mémoire et créatrices, sont remarquées et aussi performantes qu'avant, sans aucun signe de vieillissement ; On voit que là aussi il s'agit de faire croire via ce faux diagnostic à une détérioration fallacieuse de mes capacités mentales, ce qui arrangerait bien le lobby qui tente criminellement depuis longtemps de me faire passer pour folle, **(voir pièce 18 bis)**

Conclusion :

IL existe au minimum un indéniable et grave faisceau d' indices concordants prouvant que ces diagnostics sont bien des faux médicaux faits sur consignes criminelles du lobby, qui m'a aussi affublée de 2 faux cas contact depuis fév 2022, dont l'un le 17 fév 2022 (objet de plainte en cours, **(pièce 23)**, a été obtenu par la brutalité et menace par un agent du lobby sur un malade schizophrène Nicolas GODON. et l'autre en avril 2022 par SMS de l'assurance maladie, le lobby étant pressé on le voit de pouvoir me détruire en milieu hospitalier, avec une couverture médicale.

Tous ces faux gravissimes (scanner cérébral puis IRM cérébral) y compris les faux signalements adressés à Pharmacovigilance, le rdv annulé à Médipole par un faussaire, les négociations criminelles etc.. ont bien été faits par ces agents criminels du lobb**y -** Sébastien COLOMBO SCARPINATO, « Elekable best » très actifs dans ma persécution - **en association de malfaiteurs** avec les neurologues et médecin cités des Urgences de Poissy puis avec la radiologue de Médipole citée, pour **me faire hospitaliser de force suite à un soi disant AVC, puis suite à l'échec pour me faire ramener de force par le SAMU les jours suivants via les faux signalements adressés à Pharmacovigilance, et vu mes doutes sur l'AVC et ma ténacité à faire un IRM cérébral pour vérifier, un diagnostic de lésion gliale au cerveau a alors été décidé et fait via l'IRM cérébral au Medipôle Nanterre, pour tenter de me terroriser encore plus et me faire retourner de moi même cette fois à l'hôpital, où là on pourrait à nouveau m'hospitaliser de force pour des examens complémentaires avec les mêmes motifs fallacieux (tel l'internement en péril imminent en 2013, sans donner le résultat du procès gagné sur la totalité ..) ;**
cette stratégie criminelle a été exécutée dès mon passage aux urgences de Poissy où il fallait donc me faire passer par mensonges écrits sciemment diffamatoires avec termes psychiatriques sans rien à l'appui, pour « agitée » et folle, avec ajout délibéré des termes ***« patiente agitée » «avec troubles du comportement*** » dans les documents des Urgences Poissy **(pièce 1 et 1 bis) :**
et pour tenter de faire intervenir le SAMU pour m'hospitaliser de force, il fallait aussi absolument faire croire que j'étais venue non accompagnée et repartie des urgences sans signer de refus d'hospitalisation**,** ce qui a été fait là aussi par mensonges délibérés **(voir pièce 1),** alors que je suis venue accompagnée et ai bien signé une décharge avant de partir, pour refuser toute hospitalisation et que la personne m'accompagnant a signé aussi, comme témoin puisque les Urgences l'ont exigé (**pièce 13).**

Mise en danger d'autrui (moi), complicité de tentative d'atteinte à ma liberté et à mon intégrité physique, associations de malfaiteurs en bande organisée

On est donc bien face à des faux et usage de faux par une succession de graves mensonges et faux très graves diagnostics (AVC important, tumeur cancéreuse au cerveau) destinés à me terroriser et à me faire subir des soins médicaux de force à l'hôpital ; ces mensonges similaires et délibérés ayant été écrits par les neurologues et médecin cités signataires des documents frauduleux des Urgences Poissy, comme ensuite dans le compte rendu de l'IRM par la radiologue de Medipole, parallèlement aux auteurs des faux à Pharmacovigilance dès le 15 av 2022 et aux négociation criminelles et menaces de mort par mails par « elekable Best» et Sébastien COLOMBO SCARPINATO), ces personnes agissant toutes **en bande**

organisée sur consignes criminelles du lobby pour établir ces faux gravissimes et donc bien **en association de malfaiteurs.**

En tel contexte criminel monstrueux, il est clair aussi qu'**il y a aussi mise en danger de la vie d'autrui,** ici la mienne ; de tels faux ayant été faits d'évidence pour permettre de me faire au minimum détruire physiquement en toute impunité en milieu hospitalier, via de nouveaux faux diagnostics, avec à la suite des soins et actes médicaux, tels chimiothérapie ou radiothérapie..etc.

Cette stratégie criminelle était déjà tentée de façon récurrente depuis 2019 par venues répétées de la Police et du Samu, notamment les 25 nov 2019, le 20 avr 2020, le 7 janv 2022, le 7 mars 2022, faites à chaque fois avec uniquement des mensonges (faux commentaires suicidaires, faux malaise, fausse prise médicaments etc..) et 2 fois en commençant, malgré mes dénégations derrière la porte, d'enfoncer ma porte (notamment le 25 nov 2019, le 12 avr 2020) ; ai appelé un témoin chaque fois l'avertissant du danger pour ma sécurité si on m'embarquait, avant d'ouvrir finalement, ce qui malgré ma prise de tension imposée par Samu, et inspection illégale aussi de mon logement par Police) a empêché la fabrication de faux témoignages par la Police ou le SAMU, dont le but était bien déjà de m'embarquer aux Urgences pour, via de faux diagnostics, permettre ma destruction physique, ou ma mort. Ma plainte avec partie civile contre ces actes répétés de La Police et du Samu a été frappée abusivement d'une ordonnance de « non compétence territoriale » **(pièce 12)** par le TJ Paris, pour couvrir ces actes délictueux et casser ma plainte.

Il y a bien aussi en tel contexte criminel, **complicité de tentative d'atteinte à ma liberté** en tentant de m'hospitaliser de force, **et complicité de tentative d'atteinte à mon intégrité physique**, ma destruction physique via des faux étant le but évident d'une hospitalisation, si elle pouvait être réalisée.

Je rappelle à ce sujet les accusations de mon père, Jean Claude Rahmin EL BEZE, faites à l'hopital début 2007 devant ma tante et moi et la soi disant « maladie génétique très rare », diagnostiquée en ces termes à mon père 2 mois après son embarquement aux urgences avec des mensonges, suivi de sa destruction physique au CHU Rangueil Toulouse, et de sa mise sous tutelle pour l'empêcher de porter plainte /voir vidéos jointes dans clef USB **(pièces 17 bis et 17 ter)** avec le témoignage de ma tante occulté délibérément en justice. Ce sont les mêmes méthodes criminelles qui se poursuivent tentées contre moi, pour me faire taire et cacher toute l'horreur de l'affaire.

On constate aussi sans surprise en tel contexte criminel, que les **faux diagnostics les plus graves** ont bien été faits sur ma santé physique en mars et avril 2022 sur consignes à l'hôpital de Poissy et au laboratoire privé Medipole, exactement comme les faux diagnostics les plus graves ont été faits aussi sur ma santé mentale dès 2013 à l'hopital Nanterre et ensuite .

Car si l'on résume tous ces faux je serais donc : une schizophrène, paranoiaque et dangereuse, avec troubles du comportement et ne jouissant pas de toutes mes facultés mentales (cf : le faux témoignage du commissaire matthieu CLOUZEAU en 2011 dans vidéo 1/2 jointe) ...et maintenant atteinte d'un AVC très important, et d'une tumeur cancéreuse importante au cerveau…. IL s'agit là, on le voit bien, d'un tableau insensé et pas même crédible, pêchant clairement par excès de zèle.

Il reste aussi **qu'à ce jour je suis sans aucun recours pour me faire soigner** que ce soit pour ma double hernie discale des vertèbres cervicale, bien réelle elle ou pour tout autre problème physique ; les pressions étant faites par le lobby et la Police aux ordres du lobby, à l'hôpital comme en laboratoire privé et me mettant en danger du pire.

Ces nouveaux agissements et faux monstrueux dont je suis victime à ce jour et cette plainte seront donc ajoutés en réquisitoire à ma plainte citée contre N. SARKOZY déposée au TGI Nanterre depuis oct 2021 ; plainte, comme prévisible, non traitée jusqu'à présent, pendant que les manoeuvres criminelles les plus terrifiantes sont exécutées et tentées pour me détruire physiquement et me mettre sous tutelle ensuite (ce qui annulerait alors commodément mes plaintes en cours..), o**u plus expéditif, me tuer ;** ce non traitement de mes plaintes malgré leur gravité et preuves indéniables, ne faisant que confirmer lui aussi la persécution étatique criminelle et le danger de mort où je suis clairement, déjà mentionné dans ma plainte contre N. SARKOZY, impliqué nommément dès 2006 et commanditaire; une puissance politique avec réseau criminel étant nécessaire pour de telles méthodes monstrueuses.

.

Pièces jointes en clef USB pour preuves citées dans ma plainte

-**Pièce 1** : page conclusions des Urgence Poissy comportant 4 pages que je joins toutes
- **Pièce 1 bis** : page des urgences mentionnant « *'troubles du comportemen*t »
- **page 2** : compte rendu IRM cérébral du 20 avr 2022 à Medipole nanterre
- **pièces 6 , 7, 8** : mails de négociations criminelles de Sebastien SCARPINATO « *te briser les jambes ..)*
- **Pièce 8** : mail du 16 mars 2022 de Sébastien COLOMBO (... t*u acceptes un deal avec le lobby* ..)
- **Pièce 8 bis** : mail de elekable best » à N. GODON *((..) tu liras un texte*...(..) *.ton père est en danger de mor*t ..)
- **pièces 9, 10** ; les 2 faux signalements à Pharmacovigilance, faits par elekable best, l'un à mon nom, l'autre au nom de Héléne BRECHET médecin urgences Poissy
- **pièce 13 :** décharge pour refus d'hospitalisation signée par moi et témoin m'ayant accompagnée aux Urgences
- **pièce 11** : annulation de mon rdv du 20 av 2022 report au 17 mai 2022
- **Pièce 12** : ordonnance d'incompétence territoriale) par le TJ Paris
-**Pîèce 14** : mail du 14 avr 2022 de « elekable best »: ((….)« *on a nos propres radiologues et que tu retrouves avec d'importantes lésions cérébrales »...)*
- **Pièce 15 bis :** mail du 15 mai 2022 par « Agent bon » (« *Si tu tue le médecin traitant de Beatrice EL BEZE..)*
- **Pièces 16 et 16 bis,** début et fin du mail de Fabien Lascols ((...) *tu comprends pourquoi on doit tuer ton médecin traitant)*
- **pièce 16 ter***:* mail de Agent X du 14 mai 2022 *(...si ton père porte plainte on le tue ..)*
- **pièce 14 bis mail** du 14 avr 2022 par elekable best *((..) radiologues du lobby ..)*
- **Pièce 17** : récépissé plainte contre N. SARKOZY le 11 oct 2021 au TGI Nanterre
- **pièces 17 bis et 17 te**r (vidéos 1/2 et 2/2 de sept 2021 jointes à ma plainte d'oct 2021 contre N. SARKOZY //
- **pièce 18** : procès gagné sur la totalité avec indemnités en mars 2017 par Maitre COUTANT PEYRE
- **pièce 18 bis :**page 14 de l'appel en cours de maitre COUTANT PEYRE stipulant « tout est fabrication de faux . »..avec demande de destruction tous les documents psychiatriques
- **pièce 15** : extrait vidéo de N. GODON confirmant que des agents du lobby lui ont demandé de tuer mon médecin traitant
- **pièces16 bis et 16 ter :** mails de Fabien Lascols, du 14 mai 2022 (« *..tu comprends pourquoi on doit tuer ton médecin traitant* ..)
- **pièce 19 et 19 bis**, mails de « elekable Best » déclarant avoir initié ces faux à Pharmacovigilance
- **Pièce 19 ter :** réponse par Pharmacovigilance le18 mars 2022, me confirmant la suppression des faux
- **pièce 20** : compte rendu IRM du rachis cervical du 17 mars 2022
- **pièce 20 bis** : compte rendu scanner cérébral urgences poissy
- **pièce 21** :mon mail à Pharmacovigilance pour signaler les faux, le 17 mars 2022
-**pièce 21 bis** : mail de Fat Cat ((…) *hospitalisation forcée* (..))
- **pièce 22 :** pièce mail par par elekable,à N. GODON le 19 av 2022) (*elle ne doit pas faire son IRM(..) ton père va mourir..)*
- **pièce 23 :** récepissé TGI Nanterre plainte « pour faux et tentative d'usage de faux cas contact obtenu par la force sur un schizophrène N. GODON », plainte jointe en réquisitoire supplétif dans ma,plainte du 28 janv 2022 contre S. Sebastien COLOMBO

Avec mes salutations distinguées.

Beatrice EL BEZE